

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
13 septembre 2019
Français
Original : russe

Lettre datée du 6 septembre 2019, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les bulletins d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne entre le 23 août et le 6 septembre 2019 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) V. Nebenzia



**Annexe à la lettre datée du 6 septembre 2019 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Bulletin d'information du Ministère de la défense
de la Fédération de Russie concernant l'application
du mémorandum sur la création de zones de désescalade
(23 août 2019)**

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 30 violations, dans les provinces d'Alep (13), d'Edleb (1) et de Lattaquié (16).

Le bureau turc a quant à lui recensé quatre violations dans la province d'Edleb.

**Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe
syrienne**

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève à 2 188. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 548,226 tonnes.

**Bulletin d'information du Ministère de la défense
de la Fédération de Russie concernant l'application
du mémorandum sur la création de zones de désescalade
(24 août 2019)**

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 28 violations, dans les provinces d'Alep (12), de Lattaquié (11), de Hama (4) et d'Edleb (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé cinq violations, dans les provinces d'Alep (3) et d'Edleb (2).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève à 2 188. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 548,226 tonnes.

**Bulletin d'information du Ministère de la défense
de la Fédération de Russie concernant l'application
du mémorandum sur la création de zones de désescalade
(25 août 2019)**

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 28 violations, dans les provinces d'Alep (12), de Lattaquié (15) et d'Edleb (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé huit violations, dans les provinces d'Edleb (3), de Hama (3) et de Lattaquié (2).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit deux opérations humanitaires, qui ont permis de distribuer à la population :

- 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,475 tonnes à Baksa (province de Lattaquié) ;
- 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,475 tonnes à Marrat (province de Deïr el-Zor).

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 190. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 553,176 tonnes.

**Bulletin d'information du Ministère de la défense
de la Fédération de Russie concernant l'application
du mémorandum sur la création de zones de désescalade
(26 août 2019)**

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 25 violations, dans les provinces d'Alep (11), d'Edleb (1), de Lattaquié (12) et de Hama (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé 10 violations, dans les provinces d'Edleb (2), de Lattaquié (5) et de Hama (3).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit une opération humanitaire à Naoua (province de Deraa), où 750 colis alimentaires d'un poids total de 3,713 tonnes ont été distribués à la population.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 191. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 556,889 tonnes.

**Bulletin d'information du Ministère de la défense
de la Fédération de Russie concernant l'application
du mémorandum sur la création de zones de désescalade
(27 août 2019)**

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 25 violations, dans les provinces de Lattaquié (13), d'Alep (11) et d'Edleb (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé 10 violations, dans les provinces d'Edleb (4), de Hama (3), de Lattaquié (2) et d'Alep (1).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit une opération humanitaire à Khan Cheïkhoun (province d'Edleb), où 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,48 tonnes ont été distribués à la population.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 192. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 559,25 tonnes.

**Bulletin d'information du Ministère de la défense
de la Fédération de Russie concernant l'application
du mémorandum sur la création de zones de désescalade
(28 août 2019)**

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 24 violations, dans les provinces d'Alep (11), d'Edleb (1), de Lattaquié (10) et de Hama (2).

Le bureau turc a quant à lui recensé 33 violations, dans les provinces d'Edleb (30), de Lattaquié (2) et de Hama (1).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève à 2 192. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 559,25 tonnes.

**Bulletin d'information du Ministère de la défense
de la Fédération de Russie concernant l'application
du mémorandum sur la création de zones de désescalade
(29 août 2019)**

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 28 violations, dans les provinces d'Alep (12), d'Edleb (1) et de Lattaquié (15).

Le bureau turc a quant à lui recensé 36 violations, dans les provinces d'Edleb (18), de Lattaquié (2) et de Hama (16).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève à 2 192. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 559,25 tonnes.

**Bulletin d'information du Ministère de la défense
de la Fédération de Russie concernant l'application
du mémorandum sur la création de zones de désescalade
(30 août 2019)**

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 24 violations, dans les provinces d'Alep (11), de Lattaquié (12) et d'Edleb (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé 40 violations, dans les provinces d'Edleb (23), de Hama (14), de Lattaquié (2) et d'Alep (1).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit une opération humanitaire dans le quartier Ard el-Hamra d'Alep (province d'Alep), où 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,58 tonnes ont été distribués à la population.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 193. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 561,839 tonnes.

**Bulletin d'information du Ministère de la défense
de la Fédération de Russie concernant l'application
du mémorandum sur la création de zones de désescalade
(31 août 2019)**

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 35 violations, dans les provinces d'Alep (12), de Lattaquié (18), d'Edleb (4) et de Hama (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé 24 violations, dans les provinces d'Edleb (10), de Hama (7), de Lattaquié (2) et d'Alep (5).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève à 2 193. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 561,839 tonnes.

**Bulletin d'information du Ministère de la défense
de la Fédération de Russie concernant l'application
du mémorandum sur la création de zones de désescalade
(1^{er} septembre 2019)**

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 33 violations, dans les provinces d'Alep (6), d'Edleb (10), de Lattaquié (10) et de Hama (7).

Le bureau turc a quant à lui recensé 12 violations, dans les provinces d'Alep (3), d'Edleb (7) et de Hama (2).

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb le 31 août 2019 à 6 heures.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit une opération humanitaire à Mazloum (province de Deir el-Zor), où 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,475 tonnes ont été distribués à la population.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 194. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 564,314 tonnes.

**Bulletin d'information du Ministère de la défense
de la Fédération de Russie concernant l'application
du mémorandum sur la création de zones de désescalade
(2 septembre 2019)**

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 40 violations, dans les provinces d'Alep (11), d'Edleb (8), de Lattaquié (15) et de Hama (6).

Le bureau turc a quant à lui recensé 24 violations, dans les provinces de Lattaquié (3), d'Edleb (13) et de Hama (8).

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb le 31 août 2019 à 6 heures.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit une opération humanitaire à Qardaha et à Btirrin (province de Lattaquié), où 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,475 tonnes ont été distribués à la population.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 195. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 566,789 tonnes.

**Bulletin d'information du Ministère de la défense
de la Fédération de Russie concernant l'application
du mémorandum sur la création de zones de désescalade
(3 septembre 2019)**

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 31 violations, dans les provinces de Lattaquié (10), d'Edleb (9), d'Alep (8) et de Hama (4).

Le bureau turc a quant à lui recensé six violations, dans les provinces d'Edleb (3), de Hama (2) et d'Alep (1).

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb le 31 août 2019 à 6 heures.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève à 2 195. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 566,789 tonnes.

**Bulletin d'information du Ministère de la défense
de la Fédération de Russie concernant l'application
du mémorandum sur la création de zones de désescalade
(4 septembre 2019)**

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 26 violations, dans les provinces d'Edleb (11), de Lattaquié (9), d'Alep (5) et de Hama (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé 10 violations, dans les provinces d'Edleb (6), de Hama (2) et d'Alep (2).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit deux opérations humanitaires, qui ont permis de distribuer à la population :

- 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,475 tonnes dans le quartier Neïrab d'Alep ;
- 750 colis alimentaires d'un poids total de 3,7125 tonnes à Aïn Terma (province de Damas).

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 197. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 572,9765 tonnes.

**Bulletin d'information du Ministère de la défense
de la Fédération de Russie concernant l'application
du mémorandum sur la création de zones de désescalade
(5 septembre 2019)**

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 31 violations, dans les provinces d'Edleb (7), de Lattaquié (11), d'Alep (7) et de Hama (6).

Le bureau turc a quant à lui recensé 11 violations, dans les provinces d'Edleb (7), de Hama (1) et d'Alep (3).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit une opération humanitaire à Hama (province de Hama), où 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,420 tonnes ont été distribués à la population.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 198. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 575,3965 tonnes.

**Bulletin d'information du Ministère de la défense
de la Fédération de Russie concernant l'application
du mémorandum sur la création de zones de désescalade
(6 septembre 2019)**

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 24 violations, dans les provinces de Lattaquié (9), d'Edleb (7), d'Alep (6) et de Hama (2).

Le bureau turc a quant à lui recensé 10 violations dans la province d'Edleb.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève à 2 198. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 575,3965 tonnes.
